

# MAIRIE DE LEPUIX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEILLERS :

En exercice : 15  
Présents : 15  
Absents : 0  
Absents R. : 0  
Votants : 15

Le 17 avril 2026 à 19 h 30 le Conseil Municipal de LEPUIX, dûment convoqué le 2 avril 2026 s'est réuni sous la Présidence de Jean-Bernard MARSOT, Maire, à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, 11 rue de l'Eglise.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Jean-Bernard MARSOT, Maire, Gérard TRAVERS, Valérie FRESET, Philippe COLIN, Pascale CLAUDEL, Adjoints, Joël PERROD, Christian ROETHINGER, Frédéric FELSINGER, Jean-Bernard WIMMER, Christelle STOJANOV, Angélique KELLER, Adeline TRABAC, Yoan CHEVALIER, Sephora ALTER, Manon LHOMME, Conseillers Municipaux.

Date affichage : 23/04/2026

Secrétaire de séance : Pascale CLAUDEL

### OBJET :

26.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 15 avril 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

### VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2026

Taxes	Taux
Taxe d'habitation (TH)	4.55 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	24.73 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	57.88 %

*Certifié exécutoire*

*Reçu en Préfecture  
le :*

*Publié ou Notifié  
le :*


M le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires.

Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 aux mêmes taux qu'en 2025, à savoir :**

Taxes	Taux
Taxe d'habitation (TH)	4.55 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	24.73 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	57.88 %

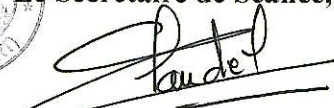
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,



Jean-Bernard MARSOT

Le Secrétaire de Séance,



Pascale CLAUDEL